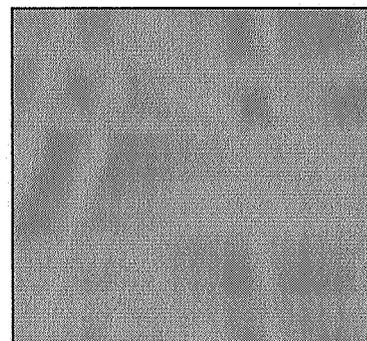


**Département
du Tarn et Garonne**

Commune de BRUNIQUEL



**PLAN LOCAL D'URBANISME
2^{ème} REVISION**

5.1.3 : TRAITEMENT DES DECHETS

REVISION

Arrêtée le :

Approuvée le :

Exécutoire le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

P.O.S. approuvé le 25/03/1988

1^{ère} modification approuvée le 20/07/1990

1^{ère} révision approuvée le 21/02/1997

1^{ère} révision d'urgence approuvée le 07/06/2003

2^{ème} révision prescrite le 17/03/2005

Atelier Sol et Cite
GÉRARD FRESQUET-BRIGITTE FRAUCIEL
URBANISTES OPQU- ARCHITECTES DPLG
23 ROUTE DE BLAGNAC - 31200 TOULOUSE
FAUBOURG DE NARCÈS - 46800 MONTCUQ
TEL : 05.61.57.86.43 - FAX : 05.61.57.97.78
E-MAIL : SOLETCITE@WANADOO.FR

5.1.3

COMMUNE DE BRUNIQUEL

<p>NOTICE DE PRESENTATION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS - Communauté de Communes « Terrasses et Vallée de l'Aveyron » -</p>

La compétence collecte et traitement des déchets ménagers a été transférée à la Communauté de Communes « Terrasses et Vallée de l'Aveyron » au 01/01/2003.

Depuis le 1/01/2006, cette compétence revient au Syndicat Départemental des déchets ménagers de Tarn et Garonne.

Le ramassage est effectué au porte à porte dans le centre bourg et en bacs de regroupement pour les zones hors du centre.

Pour les déchets occasionnels, une déchetterie intercommunale est accessible gratuitement pour les habitants de Bruniquel ; elle se situe sur la commune de Nègrepelisse.